

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 22 JUIN 2022**

Nombre en exercice : 31

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

Convocation du 14.06.2022

Affichage du 14.06.2022

L'an deux mille vingt-deux, le ~~vingt-deux~~ juin, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens à Tourouvre au Perche suite à la convocation du 14.06.2022, affichée le 14 juin 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEROY Céline, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme ROYER-BERGER Frédérique, Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-excusés : M DESCHAMPS Michel (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme EDOU Bernadette, M ORY Gilles (donne pouvoir à Mme LALAOUNIS Danièle), M VIANDER Marcel (donne pouvoir à M BAILLIF Christian).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HIBOU Christelle, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Christian BAILLIF est désigné secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2022.06.117

BUDGET LOCATIONS BATIMENTS ARTISANAUX DM 1

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le vote du Budget Principal 2022
- Considérant la nécessité de réajuster les crédits budgétaires

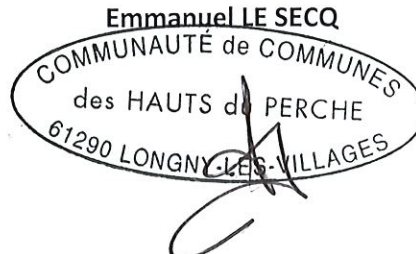
Monsieur le Président présente en séance les ajustements budgétaires à réaliser, afin de tenir compte des dépenses en fonctionnement et investissement nouvellement identifiées et des besoins de financement correspondants. Les élus communautaires sont invités à examiner la proposition de décision modificative n°1/2022 telle que transmise avec les documents préparatoire à ce conseil.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée, après en avoir délibéré, d'approuver la décision modificative n°1/2022 du budget Locations Bâtiments artisanaux telle que présentée. Cette décision sera annexée à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**



CDC DES HAUTS DU PERCHE

Code INSEE

Locations Bâtiments artisanaux

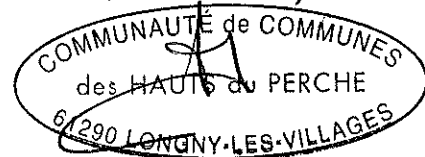
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611 : Fournitures non stockables - Eau et assainissement	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60612 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6161 : Primes d'assurances multirisques	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63512 : Taxes foncières	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-74751 : Participations GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
INVESTISSEMENT				
R-168751 : Autres dettes - GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €
D-21321 : Constructions immeubles de rapport	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	90 000,00 €
Total Général		92 500,00 €		92 500,00 €

Longny les Villages, le 23 juin 2022,

Le Président,



Emmanuel LE SECQ.